

La patrie littéraire : errance et résistance

Micheline Bourbeau-Walker

Numéro 13, été 2002

Francophonies et résistance

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1005247ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1005247ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bourbeau-Walker, M. (2002). La patrie littéraire : errance et résistance. *Francophonies d'Amérique*, (13), 47–65. <https://doi.org/10.7202/1005247ar>

LA PATRIE LITTÉRAIRE : ERRANCE ET RÉSISTANCE

Micheline Bourbeau-Walker
Université Saint Francis Xavier (Nouvelle-Écosse)

Pierre Nepveu fait valoir que :

Le Nouveau Monde a représenté à l'origine, surtout sous nos latitudes, une expérience de *profonde privation*. Le moment des découvertes est souvent trompeur : le paysage s'y donne comme un champ infini de possibilités, on le traverse comme l'a fait Jacques Cartier, dans une sorte d'enchantement et d'avidité sans cesse comblée. Mais bien vite, dès qu'il faut s'arrêter et s'installer, c'est tout ce qui manque qui apparaît soudain sous un jour impitoyable.

Alors ce qui avait été un mouvement irrésistible vers l'avant se transforme en besoin de *refuge*, en *repli* sur les choses les plus simples, en *retour sur soi*, sur ce que *je* déviens dans ce monde étranger et hostile. C'est ce qui donne tant de prix aux écrits mystiques de Marie de l'Incarnation¹ (Nepveu, 1998, p. 31).

Cette expression lointaine d'une espèce de vide intérieur nous intéresse, car elle laisse présager le sentiment d'exil qu'éprouve, selon Gilles Marcotte, le Canadien que l'Acte d'Union prive de son Bas-Canada (Marcotte, 1968). À la suite des Rébellions de 1837-1838, l'Angleterre fait enquête. Dans le *Rapport* qu'il dépose le 11 février 1839, Lord Durham dit des Canadiens qu'ils sont « un peuple sans histoire et sans littérature », remarque restée célèbre, et propose l'union du Haut-Canada, anglophone, et du Bas-Canada, en majorité francophone. S'ensuit l'Acte d'Union, proclamé en 1841. Le Canadien n'est pas déporté, mais déjà profondément meurtri par la conquête, c'est l'errance et la mort qu'il exprime. En fait foi la chanson du « Canadien errant », « le plus fameux des poèmes de l'exil² ».

Comme le souligne Eugène Achard, la chanson du « Canadien errant » – dont Antoine Gérin-Lajoie rédige le texte peu après la proclamation de l'Acte d'Union – « serait plus saisissante et vraie, si elle s'adressait aux Acadiens » (Bourassa, 1957, p. 188). En fait, Achard de préciser qu'il en ferait leur hymne national : « Ces vers *tristes et pensifs* ne mériteraient-ils pas de devenir en quelque sorte l'hymne national de ce peuple malheureux, persécuté comme nul autre au monde ne le fût jamais » (Bourassa, 1957, t. 3, p. 188)³. À lire l'histoire au ras des faits, il est difficile de contredire Achard. L'insurrection ayant fait peu d'exilés⁴, la chanson du « Canadien errant » ne relève pas du « vrai ». Le véritable exilé, celui des faits, c'est l'Acadien. N'était-ce que les

états d'âme ne se mesurent pas à l'aune des faits. Ils constituent un « vrai » autre que celui des faits, un vrai apparenté au « réel absolu » du poète allemand Novalis : « La poésie est le réel absolu⁵ ». D'ailleurs, si de la Déportation des Acadiens à l'Acte d'Union la distance semble infranchissable, les pertes du Canadien n'étaient pas banales. L'union des Canadas posait « à l'étendue du pays le problème de la coexistence de deux peuples de langue et de religion différentes » (Dionne, 1978, p. 301) et sonnait, par conséquent, le glas de la francophonie nord-américaine, tant canadienne qu'acadienne. C'est ainsi que l'imaginaire canadien vécut cette volte-face.

Or, le commentaire de Pierre Nepveu nous intéresse doublement. Si, d'une part, il préfigure la « privation » que ressent le Canadien « errant », il annonce aussi la « patrie littéraire » : « Au pays dont on se voit dépossédé l'on substituera la patrie littéraire » (Dionne, 1978, p. 238). En effet, confronté au vide, le Canadien « banni de ses foyers » résiste en se réfugiant en lui-même. La patrie littéraire est un « repli », un « retour sur soi », en quoi le « corps de l'ouvrage » rejoint le discours du prologue (Berthelot Brunet cité dans Marcotte, 1978, t. 1, xi). Et en quoi il rejoint également la démarche de l'Acadien de *Pélagie-la-Charrette* qui, lui aussi, se refait à partir d'un « en-dedans » : « La vie avait en réserve des pièces de rechange et pouvait se refaire, par en dedans » (Maillet, 1990, p. 150). En effet, c'est par le conte – une patrie littéraire – que résiste l'Acadien.

Il est vrai que le « radoteux-conteurs-chroniqueur » (p. 68) d'Acadie n'écrit rien. C'est de bouche à oreille que se transmet la chronique de Bélonie :

La preuve, c'est que jamais en deux siècles on n'a retrouvé dans toute la ligne acadienne d'Amérique, qui va de la Louisiane à la Gaspésie, la moindre petite croix de bois où l'on aurait dû lire :

Ci-gît Bélonie, fils de Jacques,
Fils d'Antoine Maillet : 1680-1778 (p. 289).

Mais il n'en demeure pas moins que c'est en se racontant, en tirant le passé de l'oubli, que le chroniqueur d'Acadie recrée sa patrie perdue : « La place des morts est dans la mémoire des vivants, Pélagie. C'est pour ça que tu remontes au pays » (p. 59), dit Bélonie. La démarche de Bélonie, le conteur, et de Céлина, la « défricheteuse », reflète donc, à plus de cent ans de distance, l'entreprise des Garneau, Crémazie et Gaspé, « exilés » canadiens. C'est pourquoi nous ne jugeons pas inconvenant de juxtaposer des textes issus de la patrie littéraire canadienne et la contemporaine, monumentale et acadienne *Pélagie-la-Charrette* (1979). Au contraire, cette juxtaposition s'avère utile. Car, en définitive, les textes vivent les uns des autres et s'explicitent les uns par les autres. En effet, opère ici le palimpseste. Mis en rapport, le « corps de l'ouvrage », le milieu du XIX^e siècle, et *Pélagie-la-Charrette* permettent de mieux retracer le cheminement de l'exilé qui, au fil du récit, du mythe, retrouve sinon un territoire du moins une appartenance. De plus et surtout,

placées côte à côte, la patrie littéraire et les charrettes mettent en relief l'emprise de l'imaginaire – du « réel absolu » – sur le contingent, de l'inter-texte sur le texte.

En d'autres termes, bien qu'à première vue la patrie littéraire, toute passiste et toute intérieure, puisse sembler une résistance vouée à l'échec – c'est d'abord la mort qu'elle évoque –, tel n'est pas entièrement le cas. En fait, la patrie littéraire serait à l'exil ce que la colonisation est à l'exode québécois et acadien (Breton et Savard, 1982). David Hayne souligne que le rapport de Lord Durham rend compte d'« une importante émigration annuelle de jeunes hommes vers les États du nord de l'Union américaine » (Hayne, 1987, p. 351). Pour lutter contre l'exode vers les Canadas « d'en-bas » – quelque 500 000 Canadiens et Acadiens quittent un pays devenu peau de chagrin –, l'on propose la colonisation. Or, quoique la colonisation suggère d'abord le seul repli, David Hayne d'avancer qu'elle présente l'« image opposée » de l'émigration, ce qui confère des « valeurs positives » (p. 351) à une stratégie de résistance qui, tout comme la patrie littéraire, est un « repli », un « retour sur soi ».

On sait que la patrie littéraire donnera tort à l'injurieuse remarque de Lord Durham. Cependant il importe de souligner que le succès de la patrie littéraire dépasse la seule réplique pour attester l'importance de l'anamnèse, du souvenir, et, par extension, celle de la parole qui en constitue le truchement. Le Bélonie, conteur-témoin, résiste à la Faucheuse qui « ne distingue pas aujourd'hui d'hier ni de demain, je suis hors du temps » (Maillet, p. 270). Or, conditionné par la mémoire, le récit se situe également « hors du temps », notion proustienne. Comme le souligne Northrop Frye, le passé permet de comprendre le présent : « *Present things are understood by being related to past things in such a way that cognition becomes the same thing as re-cognition* » (1988a, p. 59). À dire vrai, le recours au passé d'aller encore plus loin. Il est « *recreation* », tâche qu'accomplissent le « radoteux-conteurs-chroniqueur » d'Acadie (Maillet, p. 68) et la « défricheteuse des familles et du temps » (p. 281). Tous deux « renou[ent] le passé à l'avenir » (p. 310). En effet, le conteur « recrée le monde », qu'il s'agisse d'une transmission orale qu'on finit par consigner à l'écrit – c'est le cas de *Pélagie-la-Charrette* – ou d'une patrie d'emblée littéraire : « Qu'il conte, le Fou, qu'il conte et raconte, et invente, et transpose au besoin. Qu'il recrée le monde, et le refasse du commencement à la fin, et le retourne de l'envers à l'endroit et... Pauvre Bélonie ! » (p. 129).

À proprement parler, *Pélagie-la-Charrette* n'appartient pas au « mouvement de récupération de la mémoire collective » (Lemire, 1988, p. 7) que constitue la patrie littéraire. Deux siècles séparent le récit oral du Bélonie à Jacques à Antoine du roman d'Antonine Maillet, publié en 1979. Reste que l'ouvrage de Maillet n'en est pas moins une anamnèse médiatisée par le conte : « Il [Bélonie] pouvait tout vous raconter, dans un seul souffle, les ancêtres comme les descendants, vous dérouler tout un lignage sans rater une maille et vous crocheter l'histoire d'un peuple qui allait de France en Acadie, en passant par l'exil, durant une petite génération, une toute petite génération » (p. 68). Reste aussi et surtout que c'est en raison de l'anamnèse qu'est le récit de l'exilé –

« dialectique sur la vie et sur la mort » (p. 150) – que l'« errant », tant canadien qu'acadien, « tourne la page de l'exil » : « Il était grand temps, pensa Pélagie, que ce Port-Royal du Sud remonte au nord et tourne la page de l'exil » (p. 49). Car évoquer sa lignée, c'est conjuguer la mort à la vie et le passé à l'avenir. L'humain est mortel, mais l'humanité demeure : le lignage est une éternité. C'est donc dire, après le petit Bélonie repêché par la *Grand'Goule*, que la lignée compte « [p]lusse que la vie d'un homme » :

- Plusse que la vie, tu dis ? quoi c'est qu'y a de plusse que la vie d'une homme ?
- C'telle-là de sa lignée, qu'il fit, le mousse (p. 252-253).

Sous ce rapport, il est à remarquer que deux charrettes quittent le Port-Royal du Sud. « La mort c'est le Bélonie qui la traîne dans sa charrette fantôme » (p. 42). Toutefois, à côté de la charrette de la mort chemine la charrette de la vie, celle de Pélagie – à laquelle, chemin faisant, se joignent d'autres charrettes. Tant et si bien que, peu à peu, c'est un convoi de charrettes qui remonte vers le Port-Royal du Nord. Les charrettes finissent par constituer « un peuple en marche » (p. 145). Il est à remarquer également qu'une goélette, crue naufragée, vient bientôt livrer aux charrettes de « vrais revenants » (p. 88). Capturé aux Anglais par l'intrépide Beausoleil-Broussard, « [l]e vaisseau fantôme lui [Bélonie] garrochait dans le giron une bande d'imposteurs et de charlatans, de faux défunts, conteurs de sornettes, attrape-nigauds, chanteurs de pomme » (p. 88). Les morts engloutis refont surface. En fait, peu après Boston, Beausoleil-Broussard annonce qu'il « rapporte des vieux pays [de Belle-Île-en-Mer] un *présent*⁶ », un petit mousse qui « a nom Bélonie, fils de Thaddée, fils de Bélonie, sauvé des eaux ! » (p. 259). Moïse ! « À cent ans, ou presque, il [Bélonie] venait de mettre au monde sa lignée » (p. 259). Bélonie meurt avant la Grand'Prée, ce qui n'empêche pas les charrettes de continuer et de ramener au pays non seulement Bélonie le petit, mais aussi Virginie, née en cours de route. Céline est à la fois « défricheteuse » et sage-femme.

Le Canadien aura, lui aussi, sa revanche des berceaux. Et il aura un Louis-Honoré Fréchette, à la voix de stentor. Toutefois, cette patrie littéraire, la mort en ouvre le cortège. Car l'« exilé » fait d'abord l'« épitaphe » (Dionne, 1978, p. 304) du pays perdu. Marcotte souligne que « [l]a première voix poétique qui s'élève au Canada parle de la mort ; de la mort, non pas comme un repos, une paix, un au-delà, mais de celle qui pourrit de l'intérieur tout espoir d'enracinement. Une interdiction de vivre ici » (Marcotte, 1968, p. 80).

Ainsi, l'arrivée de *La Capricieuse*⁷ en 1855, fait imaginer à Octave Crémazie un vieux soldat « canadien » qui, accompagné de son fils, guette en vain l'horizon dans l'espoir d'y voir paraître la France. Quoique ce vieux soldat meure avant le retour de la mère-patrie, quand enfin revient la France, les voix que fait chanter Crémazie reviennent d'outre-tombe :

Tous les vieux Canadiens moissonnés par la guerre
Abandonnent aussi leur couche funéraire,
Pour voir réalisés leurs rêves les plus beaux.
Et puis on entendit, le soir, sur chaque rive,
Se mêler au doux bruit de l'onde fugitive
Un long chant de bonheur qui sortait des tombeaux (Dionne, 1978,
p. 248).

Des morts vivants habitent aussi la « Promenade des trois morts » du même Crémazie. Marcotte y constate : « la profondeur d'une absence, d'un déracinement, d'une désaffection, qui composent la *figure intérieure*⁸ de l'exil » (Marcotte, 1968, p. 91). En effet, Crémazie traduit l'« exil national » en « exil absolu » (p. 94). D'ailleurs, la mort continuera longtemps de meubler l'imaginaire du Français d'Amérique. Albert Lozeau subit « [l]e charme dangereux de la mort » (Marcotte et Hébert, p. 129) et, bien après la patrie littéraire, il porte en lui le fantôme de son rêve mort qui, la nuit, « se réveille et se lamente / Ainsi qu'un enterré vivant » (cité dans Marcotte, 1968, p. 111). Plus près de nous, Saint-Denys-Garneau exprime l'impossibilité d'accéder à la vie : « Ton lit certain comme la tombe » (Dionne et Poulin, p. 82) et la jeune Anne Hébert crée le François du *Torrent* (1950), être « dépossédé » : « J'étais un enfant dépossédé du monde. Par le décret d'une volonté antérieure à la mienne, je devais renoncer à toute possession en cette vie. Je touchais au monde par fragments » (Hébert, p. 19).

Signalons enfin, qu'en 1956, Rina Lasnier publie *Présence de l'absence*⁹, titre qui, à lui seul, dit presque tout entier le mal de l'exilé. Peindre l'absence, c'est encore peindre « [u]ne interdiction de vivre ici » (Marcotte, 1968, p. 80), une mort vivante. Il ne reste plus à Rina Lasnier que l'intimité du mysticisme qui fut le recours de Marie de l'Incarnation. De même l'Acadie de Pélagie aura ses morts vivants : les « faux défunts » de la *Grand'Goule*. Cette mort vivante, être et ne pas être, Bélonie l'estime le pire « châtiment » : « Il l'avait dit, le Bélonie : le plus grand châtiment n'est pas la mort, oh non ! mais la mort sans repos, l'éternelle errance entre ciel et terre, la perpétuelle re-mort recommencée. [...] Bien heureux qui peut mourir une fois pour toutes ! » (p. 84).

Toutefois, du Canada aux charrettes et des charrettes au Canada, aussitôt évoquée, la mort figure l'image qui la fonde, à savoir la vie. Bien que le Fréchet de *La voix de l'exilé* (1866-1869) – il s'agit d'un exil volontaire – aime sa « douce patrie » avec « idolâtrie » et part pour Chicago « l'âme souffrante », il a néanmoins les poumons d'acier des Patriotes de 1837-1838 et allie fort habilement lamentation et invective lorsqu'il quitte les rives du Saint-Laurent :

Quand, du haut du vaisseau qui m'emportait loin d'elles,
J'ai jeté mes regards sur tes rives si belles,
Ô mon beau Saint-Laurent, qu'ai-je aperçu, grand Dieu !
Toi, ma patrie, aux mains d'une bande sordide
Haletante d'effroi, vierge pure et candide
Qu'on traîne dans un mauvais lieu (Hare, 1979, p. 278-279).

S'inspirant de *La légende des siècles* de Victor Hugo, Louis-Honoré Fréchette évoquera les « hauts faits » de la France, sa mère-patrie. En 1887, paraît *La légende d'un peuple*, texte musclé qui laisse présager les voix viriles du milieu du xx^e siècle. Les morts commençaient d'« accord[er] » leur « place » aux vivants : « C'était ça le sort du monde, partagé entre les vivants et les morts, beaucoup plus de morts que de vivants. Pourquoi ne point le reconnaître et accorder à chacun sa place », commente la narratrice dans *Pélagie* (p. 58).

Sous ce rapport, citons de nouveau Marcotte qui soutient que « lorsqu'un poète parle de la mort, ou fait parler des morts, c'est toujours en fonction de l'existence, de son existence à lui » (1968, p. 91). Travaillé par l'imaginaire, ce vrai se trouve investi de l'autre vrai que nous avons déjà nommé « absolu », après Novalis. Et il en est de même de l'exil que l'imaginaire a tôt fait de transformer en appartenance, *figure inversée* de l'exil : résistance. Le conte prend « de biais ». Écoutons Bélonie : « Même toi [la Faucheuse], j'ai réussi à te distraire une seconde, une petite seconde, c'est tout ce que ça prend pour se glisser entre le temps et l'éternité... hi, hi ! » (p. 271). Sans compter que le seul mot de *parole* appelle la notion de vérité, vérité qu'étaie l'écrit. Bref, il n'est pas étonnant que sitôt parue *l'Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours* de François-Xavier Garneau – ouvrage publié de 1845 à 1848 –, déjà la patrie littéraire penche du côté de la vie. En témoignent *Les Anciens Canadiens* (1863) où Aubert de Gaspé fait l'éloge de Garneau :

Vous avez été longtemps méconnus, mes anciens frères du Canada !
Vous avez été indignement calomniés. Honneur à ceux qui ont réhabilité votre mémoire ! Honneur, cent fois honneur à notre compatriote, M. Garneau, qui a déchiré le voile qui couvrait vos exploits !
Honte à nous, qui étions presque humiliés d'être Canadiens !
(Aubert de Gaspé, p. 218).

Quant à Pélagie qui remonte « une Amérique qui n'entendit même pas grincer les essieux de la charrette » (p. 65), le roman lui donne un double tapageur : l'infatigable Beausoleil-Broussard, capitaine du *Pembroke*, goélette capturée aux Anglais. Les charrettes craignent d'éveiller l'ours : « Réveiller un ours en janvier, c'est tendre sa fronde à la gueule du canon c'est prendre la mer en canot d'écorce ; c'est refuser de prêter le serment d'allégeance au roi d'Angleterre » (p. 294). Les charrettes « regrimpent » (p. 199) l'Amérique « sur la pointe des pieds » (p. 312) alors que le gigantesque capitaine de l'ancien *Pembroke*, devenu *Grand'Goule*, sillonne bruyamment l'océan pour ramener lui aussi son peuple au pays. Beausoleil-Broussard « ne reculait devant aucun risque, aucun péril, aucune surprise du sort » (p. 181). La *Grand'Goule* n'est pas sans refléter l'Acadie des aboîteaux, nourrie d'un sol fécondé par la mer – les Acadiens furent « défricheurs d'eau¹⁰ » – et d'une mer qui, soudain, rend à la vie ceux qu'elle a fait périr.

Il nous semble, cependant, que l'indestructible goélette et son intarissable capitaine ont pour fonction principale d'introduire dans le récit d'une remontée forcément silencieuse l'image d'une résistance active. La *Grand'Goule*, ou

grande gueule – c'est tout dire –, donne aux charrettes la parole dont elles sont privées et atteste ainsi la vigueur et l'ampleur de la résistance acadienne, celle des charrettes. Sans compter que la *Grand'Goule* est dotée d'un double. Elle a sa jumelle, une goélette capturée à l'Angleterre et bondée de *British Americans* insurgés. Greffé au combat de l'Américain, celui de l'Acadien se trouve grossi, ce qui revient à lui rendre ses dimensions « réelles ». Un sort ironique fait que le peuple banni par l'Angleterre croise celui qui la chasse :

Figurez-vous deux navires d'insurgés qui s'abordent sans se connaître, en plein océan, qui se flairent, se jaugent, se provoquent quasiment, attiré par un mystérieux sentiment fraternel, et qui finissent par hisser en même temps un pavillon de paix et de neutralité. Ce sont des frères de souche, sortis ensemble des chantiers navals de Liverpool, destinés aux mêmes déboires et à la même lutte, à la même gloire devait dire plus tard la chronique de chaque pays, l'un et l'autre ayant réussi un coup dont peu de navires purent se vanter en cette fin du XVIII^e siècle : décocher un caillou en plein front à cette toute-puissante Albion, maîtresse des mers, comme David à Goliath. Les quatre-mâts jumeaux avaient tous deux, à un quart de siècle de distance fait un pied de nez à la marine anglaise (p. 186).

Si, côté mer, l'Acadie n'hésite pas à faire un « pied de nez à la marine anglaise », ne fût-ce qu'un tantinet indirectement, côté terre, l'Acadie qui remonte n'est pas si tranquille. Quelques Acadiens finissent même par se joindre aux rebelles : « Et c'est comme ça que plusieurs des nôtres avont quitté les charrettes et pris le bois » (p. 194). D'ailleurs, ces rebelles ne le sont point : « Point des rebelles, des insurgés, que ça s'appelait ; et ça c'était tout comme des patriotes » (p. 194). En outre, si quelques Acadiens se joignent aux rebelles, Pélagie égalise la situation en laissant trois insurgés s'allier aux charrettes « jusqu'en Pennsylvanie » (p. 198). « Voilà trois jeunes genses qui cognont à notre porte. Or tu sais que nos pères avont jamais refusé l'hospitalité à cestuy-là qui était dans le besoin et qui la demandait pour l'amour de Jésus-Christ » (p. 197).

Car le conteur n'empêcherait pas les Américains de venger son peuple : « Nous autres non plus je [Pélagie] faisons rien nous-mêmes, mais j'empêcherons point les autres de prendre vengeance pour nous » (p. 198). Pélagie laisserait « gueuler » Beusoleil-Broussard, un Bélonie au pied marin. Car c'est de la parole que renaît l'Acadie. Cette prise de possession, le *Pembroke* capturé, est une prise de parole, parole gargantuesque : « Et comment ! Tellement *amazing* que Beusoleil lui-même ne savait plus s'arrêter, poursuivant, gonflant, doublant, triplant, triturant, rallongeant, prolongeant » (p. 189). Cette parole qui refait l'Acadie enlève même aux Anglais le privilège d'être arrivés les premiers. Bélonie raconte que « [p]antoute, les Anglais étions point les premiers. Je sons arrivés avant. Pis auparavant, y avait eu les Basques. Et peut-être bien les géants du nord » (p. 194-195).

Nous ne nions pas que l'Acadie historique, celle des faits, ait eu un « passé combattif » [*sic*] où évoluent des géants, dont Jean-Vincent de Castin et sa

famille (Sauvageau, 1987, p. 10). Il y eut, en fait, un « vrai » Beausoleil-Brousard et un « vrai » *Pembroke*, capturé par un Belliveau et non Beausoleil-Brousard. Il y eut aussi un abbé LeLoutre (voir note 10) qui incitait les Amérindiens à s'attaquer à la Nouvelle-Angleterre et les Acadiens à quitter la Nouvelle-Écosse pour s'installer en Nouvelle-Acadie, la *Seconde Acadie* de l'abbé Casgrain¹¹. Casgrain et Sauvageau font son éloge, mais Pélagie d'hésiter : « Sans les prouesses intempestives de l'abbé LeLoutre, l'ours aurait pu dormir encore longtemps, aussi bien à Londres qu'à Chibouctou qu'on commençait petit à petit à nommer Halifax » (p. 93-94).

N'empêche que, si combative qu'ait été l'Acadie, c'est principalement Bélonie et Céline, les chroniqueurs, qui « immortalis[ent] » :

- Cestuy-là qu'est sorti une fois de la charrette de la Mort, y mettra plus jamais les pieds, qu'elle dit.
- Et tout le monde comprit que la défricheteuse venait de l'[Beausoleil] immortaliser (p. 316)

La charrette de Pélagie serait « son tombeau » (p. 314), mais la mémoire – toute proustienne et toute-puissante – garderait la Grand'Prée désormais « cimetièrre » : « Touchez point à la Grand'Prée, mais gardez-en mémoire au fond des cœurs et des reins » (p. 311). Au « réel » qu'épuise le temps, se substituerait le récit qui n'oublie pas. Seul le conte – la mémoire – défait (aux deux sens de ce mot) le temps.

Et dans sa poche de devant, elle [Pélagie] enfouit aussi des mots, des mots anciens aveindus à cru de la goule de ses pères et qu'elle ne voulait point laisser en hairage à des gots étrangers ; elle y enfouit des légendes et des contes merveilleux, horribles ou facétieux, comme se les passait son lignage depuis le début des temps ; elle y enfouit des croyances et coutumes enfilées à son cou comme un bijou de famille qu'elle laisserait à son tour en héritage à ses descendants ; elle enfouit l'histoire de son peuple commencée deux siècles plus tôt, puis ballottée aux quatre vents, et laissée moribonde dans le ruisseau... jusqu'au jour où un passant la ramasserait, et la ravigoterait, et la rentrerait de force au pays ; elle y enfouit ses pères et ses fils engloutis dans le Dérangement, son fils Jean égaré dans la forêt sauvage de la Pennsylvanie, et qui seul ne retrouverait peut-être pas le chemin du retour ; elle y enfouit le capitaine de la Grand'Goule, son héros, son rêve impossible qui ne l'atteindrait point sur les rives de la Grand'Prée... (p. 311-312).

En effet, c'est en évoquant des lignées que les charrettes, à la fois silencieuses et hâbleuses, reconstituent un peuple : « Pour la première fois, Pélagie s'aperçut que sa famille sortie de Géorgie dans une charrette, rendue en Acadie était devenue un peuple. En dix ans, elle avait raflé à la terre d'exil des tribus entières de ses pays et payses et les avait ramenées à leurs terres par la porte d'en arrière » (p. 312). La Grand'Prée n'était plus. Il fallait donc convenir que l'Acadie devrait se déplacer : « Je crois bien que c'te fois-citte, la

Déportation est bel et bien finie et que c'est la Dispersion qui commence » (p. 317), mais Pélagie d'expliquer que :

C'est les hommes qui font la terre, et point la terre qui fait les hommes. Là où c'est que je marcherons, nous autres, il faudra bien qu'ils baillont un nom à l'endroit. Je l'appellerons l'Acadie. Par rapport que j'allons la rebâti', tu vas ouère, j'allons la rebâti' à grandeur du pays (p. 313).

Bâtir, c'est nommer, ce que fait Cartier, l'explorateur « enchant[é] » (voir note 1). Rebâtir, c'est renommer : nous l'avons vu, le conteur est un re-créateur. Il crée, mais c'est à rebours du Créateur. Il remonte. Le mousse que transporte la *Grand'Goule* a nom Bélonie, « fils de Bélonie à Thaddée à Bélonie » (p. 183), lui-même – Bélonie – fils du Jacques à Antoine. C'est l'envers de l'évangile selon saint Matthieu (1,1) : « Abraham engendra Isaac, Isaac engendra Jacob, Jacob engendra Juda et ses frères ». Et au bout du compte, il y eut Jésus. L'événement ne dure pas, mais il en est autrement du récit qui, répété de génération en génération, qu'il soit dit ou écrit, échappe à toute contingence, y compris la contingence suprême, la mort : « exil absolu ». Comme le fait valoir Northrop Frye, l'humain qui met la parole à son service est bientôt au service de la parole. Elle est transcendante. Elle l'affirme et le grandit : « *the recreating of language attaches man to words in such a way that words become something much bigger than he is* » (Frye, 1988a, p. 71). Marcotte, pour sa part, écrit que « pour s'imposer de nouveau à l'attention », le passé a besoin d'être « puissamment mythifié » et que « la littérature est, pour une telle opération, mieux armée que la sociologie » (1978, t. 1, p. x).

Toujours est-il qu'à cette anamnèse qu'est *Pélagie-la-Charrette*, on donne un passé doublement mythifié, celui de l'*Évangéline* de Henry Wadsworth Longfellow, poème publié en 1847 et tout entier enté dans le mythe premier, celui du « paradis perdu » et de la « terre promise ». « L'espoir, c'était le pays, le retour au paradis perdu » (*Pélagie*, p. 21). En effet, l'Acadie, « un passant la ramasserait » (p. 311), un passant qui enchâsserait son récit dans la Bible qui est Révélation, « réel absolu » et « dernier mot ». Aussi Frye fait-il valoir que la parole biblique a ceci de particulier que le littéral y est mythique et métaphorique : « *The literal meaning of the Bible, then, if we are right, must be a mythical and metaphorical meaning* » (1988, p. 232) et que le mythique y est Révélation, c'est-à-dire vérité : « *The Bible is mythical rather than historical, because for its purposes myth is the only vehicle for what has traditionally been called revelation* » (p. 240).

Somme toute, en 1865-1866, lorsque paraissent les quatre tomes du roman *Jacques et Marie. Souvenirs d'un peuple dispersé* de Napoléon Bourassa, c'est au mythe d'Évangéline (=évangile) et aux malheurs de tous les proscrits que se ressource la patrie littéraire : « Tous les proscrits sont frères, qu'ils soient victimes des Grecs ou des Anglais, et le génie de l'infortune a partout la même poésie de langage¹² ». Bien que dans son prologue à *Jacques et Marie*,

Napoléon Bourassa ne fasse pas allusion au poème de Longfellow, le drame de Jacques et Marie calque celui d'Évangéline et de Gabriel. À cette différence que Jacques retrouve Marie dans une « P'tite Cadie » québécoise où se sont réfugiés Marie et le père de Jacques, une P'tite Cadie semblable aux nombreux « P'tits Canadas » que se créa le Canadien minoritaire et rappelant également les *little Canadas*¹³ qui furent la patrie de l'émigré. De plus, les amants séparés se marient. Le pays est perdu et le père de Jacques meurt. Toutefois « [s]ur le tombeau de la Nouvelle-France, naissait le Canada français » (Bourassa, t. 4, p. 146). C'est ainsi que Bourassa donnait au roman un dénouement à la hauteur des aspirations de la patrie littéraire, aspirations dont la citation suivante fait valoir la plénitude : « Et cependant, il était écrit, aux décrets éternels, que l'Acadie revivrait et que ses fils reviendraient ; qu'ils occuperaient de nouveau le sol natal de leurs ancêtres » (t. 4, p. 31-32).

Revu et complété par Eugène Achard, le *Jacques et Marie* de Bourassa se veut ouvertement une *Évangéline* nouvelle. L'« Avertissement pour cette nouvelle édition » ne permet pas d'en douter :

Nous sommes en 1847, près d'un siècle s'est écoulé depuis le
« grand dérangement ». La terre acadienne est toujours là, plus belle
que jamais.

... Mais sous ces verts ombrages,
Habite une autre race ayant d'autres coutumes
Et parlant une autre langue.
Seulement, sur les côtes du brumeux Atlantique,
Vivent misérablement quelques paysans acadiens,
Les descendants de ceux qui, ayant échappé à l'exil,
Ont erré de rivage en rivage, vers la terre natale
Pour mourir dans son sein¹⁴ (t. 1, p. 7).

Quant à l'abbé Henri-Raymond Casgrain¹⁵, il publie deux ouvrages sur l'Acadie. Le seul titre de son premier ouvrage, *Un pèlerinage au pays d'Évangéline*, publié en 1888, inscrit l'histoire de l'Acadie dans le mythe d'Évangéline. De plus, l'abbé Casgrain se nomme « pèlerin ». Il se rend donc dans une Acadie non seulement mythifiée mais béatifiée. Il en fait un lieu saint. Toutefois, malgré ce titre qui rapproche le littéraire du littéral, les ouvrages « acadiens » de l'abbé Casgrain sont le fruit d'une recherche méticuleuse. S'il laisse paraître le sort du Canadien exilé, l'abbé Casgrain respecte sinon les faits (acadiens) du moins ceux qu'on met à sa disposition. En effet, les documents lui font parfois défaut. L'abbé Casgrain rapporte que l'archiviste de Nouvelle-Écosse interdit à Rameau de Saint-Père, l'auteur d'*Une colonie féodale en Amérique* (1877), de « prendre aucune copie ni extrait » des documents qu'on lui permit de consulter. Il ne devait avoir « ni papier, ni plume, ni crayon ». On ne lui donna « aucun siège » (Casgrain, 1888, p. 55). Casgrain cite Thomas Chandler Haliburton, l'historien de la Nouvelle-Écosse, qui aurait signalé que « [l]es détails de cette affaire [la Déportation] semblent avoir été soigneusement cachés » (p. 54). D'après les documents que put consulter l'abbé Cas-

grain, c'est sur l'Amérique britannique que « retombe la responsabilité de la déportation des Acadiens. Le cabinet de Londres y fut complètement étranger » (p. 163). L'Angleterre n'aurait pas trempé dans cette infamie. De plus, l'Angleterre aurait permis aux Acadiens de quitter l'isthme, l'Acadie orientale de Sauvageau, c'est-à-dire l'actuelle Nouvelle-Écosse. Selon Casgrain, même en 1749, après que la France eut reconquis Louisbourg, Cornwallis rendit impossible le départ des Acadiens. Ces derniers ne pouvaient partir qu'à la condition de n'« emporter aucun de leurs effets avec eux » ; en d'autres termes, « c'était les déclarer prisonniers » (p. 121).

Impossible de résumer ici les longs ouvrages de Casgrain. Retenons toutefois qu'il met l'accent sur cette volte-face que fut la Déportation. Il insiste sur le fait que, d'abord tenus de rester en Acadie, « prisonniers », les Acadiens en sont ensuite chassés. « En effet, d'écrire Henri-Raymond Casgrain, les Français partis, la Nouvelle-Écosse n'était plus qu'un désert hanté par des tribus sauvages, ennemis traditionnels et irréconciliables des Anglais. Port-Royal, la seule place fortifiée dont la subsistance dépendait des colons, serait forcément abandonnée¹⁶ » (1888, p. 62-63). Côté Acadie, il y eut volte-face, volte-face monstrueuse. Mais il est permis de croire que Casgrain évoque en même temps que la Déportation, l'autre volte-face, celle de l'Angleterre de l'Acte d'Union qui revenait sur les garanties de l'Acte constitutionnel (1791). Le Canadien perdait son territoire. On le dispersait.

L'abbé Casgrain fait aussi valoir que la clause de neutralité – qu'on négligea de mettre par écrit – du serment prêté à l'Angleterre en 1730 plaça l'Acadien entre « deux puissances rivales » (p. 106). D'un côté se trouvaient les abbés LeLoutre – nous avons noté que l'abbé Casgrain vante son courage – qui, bons patriotes, incitaient l'Acadien à appuyer la France. De l'autre côté, il y avait d'autres prêtres qui eux rappelaient à leurs ouailles l'inviolabilité du serment prêté à la Couronne. Casgrain note que « le sieur de Chauvreulx, autre curé, prononçait des excommunications contre ceux de ses paroissiens qui prendraient les armes en faveur des Français et que le sieur de Miniac, Grand-Vicaire, [...] agissait encore plus efficacement pour faire échouer l'entreprise [l'une des tentatives de reconquête de l'Acadie] » (1894, p. 70, note 1).

Dans ses ouvrages, Casgrain accorde un rôle d'importance primordiale aux missionnaires et en particulier aux prêtres chassés de France par la Révolution française. L'idée vint d'envoyer ces émigrés, réfugiés en Angleterre, au Canada : « Parmi les moyens d'assistance proposés par la presse anglaise, souligne Casgrain, fut celui de fonder, au Canada, une colonie d'émigrés et de prêtres français » (1888, p. 352). À leur arrivée, l'archevêché de Québec déploie plusieurs de ces émigrés en Acadie. Ressurgit l'image de la bonne Angleterre qui n'aurait pas donné l'ordre de la Déportation et qui, soudain, secourait les ecclésiastiques français « échappés à la guillotine » (1888, p. 351). L'abbé Casgrain est Canadien et il est prêtre. Aussi, lorsqu'il célèbre le missionnaire d'Acadie, est-on enclin à soupçonner qu'il louange également, bien que discrètement, le prêtre canadien. Casgrain soutient que « les Acadiens

n'avaient à leur portée d'autre élément d'organisation que le clergé catholique » (1888, p. 359). Toutefois, le portrait que l'abbé Casgrain peint de l'abbé Sigogne, le plus pittoresque et coriace des prêtres émigrés de l'Acadie, est d'abord et avant tout celui d'un être exceptionnel : d'une « haute intelligence et d'une énergie indomptable » (p. 389). Il fut le grand ami de Haliburton, l'historien, l'homme politique, l'auteur de *Sam Slick*. Notons, par ailleurs, qu'étant donné sa connaissance du français et sa vaste culture, le long séjour acadien de l'abbé Sigogne – il y mourut – profita à l'Acadie et qu'il en fut sans doute de même de la présence de ses confrères. Il ne fait aucun doute que notre abbé Sigogne fait partie d'une constellation de disparus que la baie Sainte-Marie conserve parmi les vivants.

N'empêche que l'Acadie de la patrie littéraire fut aussi et principalement un ailleurs plus malheureux que l'ici dévasté du Canadien. Peut-être convient-il ici d'invoquer la figure de Janus, dieu représenté avec deux faces opposées. Le Canadien « errant » eut besoin de l'Acadie du Grand Dérangement, car le récit du véritable déporté amplifiait sa « privation » (voir note 1). L'Acadie avait été l'autre moitié de la Nouvelle-France, la « première sacrifiée » (Casgrain, 1888, p. 58), ce qui autorisait des rapprochements. Bien que cette autre moitié fût la seule à avoir été déportée et, ce qui pèse lourd dans la balance, la seule à avoir été racontée (mythifiée) – elle avait son témoin –, elle servit néanmoins à garnir la patrie littéraire. Les Napoléon Bourassa et Henri-Raymond Casgrain y virent sans doute une « comparaison obligée », formulation que nous empruntons à Casgrain (1894, p. 203).

À notre sens, il fallait au Patriote vaincu une image qui donnât ses dimensions « réelles » à l'errance canadienne. Joue ici la métaphore, figure de rhétorique qui permet l'amplification : Bélonie le sait dont l'Acadie, on se le rappelle, aurait d'abord été habitée par des « géants du nord » (Maillet, p. 194-195). Évoquons également la géante dans le corps de laquelle Tit-Jean Quatorze, l'ancêtre de Bélonie, doit pénétrer afin d'y trouver les trois mots qui permettront qu'on achève la barque que souhaite sa fiancée : « sa barque qui le mènera à sa bien-aimée qui l'accompagnera au bout de la vie, la vie qui ne finit pas » (p. 286-87). Autrement dit, parler d'Acadie consisterait à rendre présent à l'esprit du Canadien un ailleurs grossi qui dirait l'ici « comme il faut ». Songeons un instant à ce court texte de Gabrielle Roy où la narratrice comprend mal que pour parler « comme il faut » d'une tempête manitobaine il faille évoquer le naufrage du *Titanic* : « Mais d'où vient que nos plaines glacées, que nos pauvres plaines gelées ne suffisaient pas à nous donner une assez haute idée de la solitude ! Que pour en parler comme il faut, nous autres, gens enfoncés au plus intérieur du continent, nous évoquions l'Océan ! » (Roy, 1967 [1955], p. 79). En se tournant vers l'Acadie, la patrie littéraire donnait, pour ainsi dire, son *Titanic* au Canadien.

Toutefois, à la métaphore s'ajoute le mythe. Dans son *Pèlerinage au pays d'Évangéline*, l'abbé Casgrain d'affirmer que « l'Acadie n'a jamais été l'Arcadie » (p. 153). Pourtant, des entretiens qu'il eut avec l'historien de la Louisiane, Charles Gayarré, l'abbé Casgrain retient ces paroles : « Ils [les

Cajuns] parlent sans amertume du *grand dérangement*, et gardent souvenance de l'Acadie, qui évoque toujours dans leur esprit l'impression de l'Éden perdu » (1888, p. 209). Que l'abbé Casgrain ait choisi de citer cette remarque ne relèverait pas du hasard. L'auteur d'*Une seconde Acadie* (1894) estime lui-même que parler d'*Acadie*, c'est parler d'*Arcadie* et considère cette « comparaison » comme « obligée » :

C'est la comparaison obligée qui vient à l'esprit chaque fois qu'on parle d'un peuple heureux. Mais quand j'étudie la période de l'histoire des Grecs où l'on fait vivre les paisibles et heureux bergers de l'Arcadie, les guerres continuelles et acharnées que se livraient entre eux les peuples du Péloponnèse avec une cruauté qui rappelle celle de nos sauvages, quand, après cela, je compare le bonheur des Arcadiens avec celui du petit peuple dont je viens de dire la douce existence, je ne puis m'empêcher de convenir que la vraie Arcadie a été pendant un temps de ce côté de l'Atlantique (1894, p. 203).

Dans le même ordre d'idées, notons enfin qu'au dire de Casgrain, l'abbé Sigogne gardait « de vrais enfants d'Israël », tel un berger ses brebis :

Qu'est-il advenu des vingt familles qu'il [l'abbé Sigogne] trouva courbées sous sa bénédiction, le jour où il mit le pied au bord de la baie Sainte-Marie. Devenues sous sa garde de vrais enfants d'Israël, elles se sont multipliées comme les étoiles du firmament. Six paroisses magnifiques, outre une mission, s'échelonnent aujourd'hui le long de cette baie : Saint-Vincent de la rivière aux Saumons, Métaghan, Saulnierville, Sainte-Marie, Saint-Bernard, Sainte-Croix, et la mission de Corbury (1888, p. 220).

Ce qui nous ramène aux « valeurs positives » que posséderait non seulement la colonisation mais aussi la patrie littéraire. Nous ne pouvons pas donner tort à Marcel Brunet. L'agriculturisme était un mouvement de repli :

On pourrait résumer toute la politique agriculturiste par ce mot d'ordre : « Pour vivre heureux, refusez de vivre à votre époque. » Il serait plus juste de dire : « Si vous voulez vivre une vie diminuée, réglez-vous dans le passé » (Brunet, 1957, p. 74).

Mais la colonisation permettait au Canadien de rester chez lui. « Mais vous seriez mieux de rester icitte, Maria, parmi des gens comme vous », dit Eutrope Gagnon à Maria Chapdelaine. La colonisation freinait l'exode et contrait l'exil. Le besoin – la faim – obligea des milliers de Québécois et d'Acadiens à quitter leur pays, mais à quel prix ? Au Canadien dépossédé et à l'Acadien revenu d'exil, il restait leur langue, la parole : « Seigneur Jésus ! en plusse, ça parle français. J'allons pouvoir entendre le latin dans notre langue », disent les charrettes lorsque enfin l'on trouve un prêtre pour bénir le mariage de Madeleine, fille de Pélagie LeBlanc, et de Charles-Auguste Landry (Maillet, p. 227). En quittant leur sol natal, c'est leur identité que

compromettaient et le Canadien et l'Acadien. La colonisation, c'était les moyens du bord, mais aussi l'ébauche d'un projet de société, une anthropie.

La patrie littéraire y contribua le roman du terroir. Sermonneurs et parfois insipides, ces romans eurent leurs bons côtés. À lire Louis Hémon, l'on se rend compte qu'ils constituèrent le lieu d'une espèce de re-naissance / reconnaissance. En effet, « au pays de Québec », viendrait son conteur-témoin, la voix de l'« autre », un deuxième Longfellow, qui corroborerait un « témoignage ». Tel l'Acadien qui avait regrimpé l'Amérique, à force de « faire de la terre », les Samuel Chapdelaine (=Samuel de Champlain) s'étaient donné « des preuves » (Marcotte, 1978, t. 1, p. x). Les défricheurs s'étaient « maintenus ». Quand Maria se décide à épouser l'agriculteur plutôt que l'émigré, c'est à la voix du « pays de Québec » qu'elle obéit, dont celle d'Eutrope Gagnon n'est qu'un faible intermédiaire. Cette voix dit que le « pays de Québec » *est* et que les Québécois sont « d'une race qui ne sait pas mourir », d'une race « éternelle » :

mais au pays de Québec rien n'a changé. Rien ne changera, parce que nous sommes un témoignage. De nous-mêmes et de nos destinées, nous n'avons compris clairement que ce devoir-là : persister... nous maintenir... Et nous nous sommes maintenus, peut-être afin que dans plusieurs siècles encore le monde se tourne vers nous et dise : Ces gens sont d'une race qui ne sait pas mourir... Nous sommes un témoignage (Hémon, 1990 [1913], p. 194).

La voix de l'« exilé » de 1841 descendait désormais d'une espèce de firmament. Ce « réel absolu », à savoir le récit, alimentait soudain l'autre réel, le réel du coffre des Bourgeois (*Pélagie-la-Charrette*), « le coffre de la déportation », d'abord « petite prospérité », écrivait René LeBlanc, mais prospérité qui grandirait (1982, p. 30). Avant même l'Acadie presque retrouvée, « [i]l avait trop grandi. [...] Rendu aux abords de Philadelphie, il occupait toute la charrette » (Maillet, p. 215).

Et si, d'une part, la terre mythique, nourrie de paroles, dépasse soudain le colonisateur, d'autre part, la patrie littéraire fournit à l'exilé un passé glorieux qui l'enorgueillit et le transcende. Car à côté des grands textes, ceux des Garneau, Ferland et Casgrain, fleurissait le roman d'aventures à fond historique, les *Jacques et Marie*, l'autre moitié de la patrie littéraire. Telle la parole du roman du terroir, ce roman fantaisiste était une « petite prospérité », mais l'on s'y reconnaissait et l'« autre » y avait joué son rôle. C'est le pays d'Évangéline que raconte le « pèlerin » Casgrain. Cette figure mythique rachetait le contingent. Le patrie littéraire y reconnut vite une histoire « éternelle¹⁷ » et passa donc par l'Acadie. Quant à l'Acadien, Évangéline est de sa lignée. Pélagie est une Évangéline perpétuée et, pour ainsi dire, rapatriée. Selon Casgrain : « [l]es Acadiens ont un culte d'admiration et de reconnaissance pour Longfellow, qui a si bien chanté leurs infortunes » (1888, p. 444). Le passé acadien est « puissamment mythifié ».

C'est donc dire le pouvoir du souvenir, de l'anamnèse, auquel suffit d'abord le petit coffre des Bourgeois. Dans le coffre épuisé de Pandore, il reste l'espoir : « L'espoir, c'était le retour au paradis perdu » (Maillet, p. 21). C'est aussi dire le pouvoir de la parole, lieu où s'opère l'anamnèse. Elle évoque un passé qui, devenu artefact, est un présent. D'une parole toujours à même une réversibilité rédemptrice : mort \bar{U} vie ; exil \bar{U} appartenance et qui appelle d'autres paroles. À la charrette de Pélagie se joignent d'autres charrettes. C'est dire, enfin, les sortilèges du conte, d'un imaginaire apte à combler le vide qu'il exprime. « Et le Verbe s'est fait chair » (Jean, *Prologue*, 14).

Autrement dit : « Qu'il conte, le Fou, qu'il conte et raconte, et invente, et transpose au besoin. Qu'il recrée le monde, et le refasse du commencement à la fin, et le retourne de l'envers à l'endroit et... Pauvre Bélonie ! » (Maillet, p. 129). « Et encore un coup, c'est elle, la défricheteuse de lignage et de parenté [Céлина], qui eut le dernier mot » (p. 317).

S'agissant de la littérature néo-écossaise, encore nouvelle, René LeBlanc s'exprime ainsi :

Il s'agit, me semble-t-il, d'un besoin viscéral, présent chez tous les dépossédés du monde et exprimé avec inquiétude par la plupart des littératures naissantes, de cataloguer son avoir. Répertorier ses biens, dresser des listes de tout ce que l'on possède, c'est se donner une identité dont on a été déshabillé par l'histoire. D'où cette ambition de tout redire de ce qu'on est et de ce qu'on a su conserver et récupérer. Ce qu'on possède ? Ça peut être son folklore, sa petite histoire, sa littérature orale, ses généalogies complexes que débrouillent les « défricheteuses de parenté ». Ou encore tous les éléments de sa petite prospérité, depuis les petits commerces locaux jusqu'à son banc d'église, objet de fierté ou d'humiliation genre Sagouine et, au point ultime, le cercueil de son enterrement. Je suppose que, sur le plan psychologique, c'est le besoin de prendre ses assises dans le réel, pour ainsi dire, avant de se livrer aux mouvements libres de l'imagination ou du subconscient. Ce critère général pourrait étayer toutes les catégories de notre littérature en voie de développement... (LeBlanc, 1982, p. 30).

L'expérience du dépossédé renvoie donc au « retour sur soi » que l'explorateur oppose à l'absence. « [D]ès qu'il faut s'arrêter et s'installer c'est tout ce qui manque qui apparaît soudain sous un jour impitoyable » (Nepveu, 1998, p. 31). Le mysticisme de Marie de l'Incarnation témoigne d'un tel retour et atteste par la même occasion une résistance née du repli. À la mystique, reste le Créateur avec lequel elle fait corps et qui l'immortalise. En regard de l'éternité que propose le mysticisme, temps et distance sont mis au pas. L'« expérience de profonde privation » devient simple passage.

Or le « radoteux-conteux-chroniqueur » est lui aussi à même de circonscrire la dépossession. Bélonie fait de l'exil une « toute petite génération » (p. 68). Dans *Pélagie-la-Charrette*, le temps est représenté comme à jamais inachevé et impossible à baliser. L'endroit le cède à l'envers et l'après à l'avant, conception médiévale, rabelaisienne (grotesque) et bakhtinienne. « L'image

grotesque, écrit Bakhtine, caractérise le phénomène en état de changement, de métamorphose encore inachevée, au stade de la mort et de la naissance, de la croissance et du devenir » (1970, p. 33). Bakhtine de noter également que le discours du Moyen Âge est marqué, notamment, par la logique originale des choses « à l'envers », au contraire des permutations constantes du haut et du bas (« la roue »), (p. 17). Dans une telle optique, tout peut recommencer : « Qu'il recrée le monde, et le refasse du commencement à la fin, et le retourne de l'envers à l'endroit et... Pauvre Bélonie ! » (Maillet, p. 129).

Cette intemporalité caractérise largement la cosmographie que propose *Pélagie-la-Charrette* et il nous semble que c'est d'elle que surgit la transcendance du texte sur le temps. Une fois raconté, l'événement est « hors des temps ». Il se perdrait dans quelque intertexte intemporel, dans une nuit des temps. En effet, entre ici en ligne de compte une intertextualité, le palimpseste, dont Genette a souligné l'aspect transcendantal, bien qu'en se défendant d'y voir « une conversion mystique¹⁸ » (1982, p. 11). Pour notre part, nous avancerons, bien que timidement, que l'intertexte ou métatexte serait au texte ce qu'est le lignage à l'individu : « [p]lusse que la vie d'un homme » (p. 150). Dans *Pélagie-la-Charrette*, la « dialectique sur la vie et sur la mort » (p. 150) constitue en réalité un dialogue de la vie et de la mort, dialogue qui renvoie toujours la vie à la mort et la mort à la vie : dialogisme ?¹⁹. Bien que Bélonie meure avant que l'Acadie du Sud ne retrouve celle du Nord, la mer (=la mère) lui a rendu son petit-fils, un Bélonie à Bélonie qui continue l'aieul. Et ce Bélonie à Bélonie est conteur. Il porte en lui le Texte.

D'où l'importance que Bakhtine attache à la Bible²⁰, document que Frye nomme « le grand code » (« *the great code* »). Texte fondateur, « centreur », la Bible fournit son éternité à une humanité chassée du paradis terrestre et errante. À l'opposition mort/vie, faces opposées d'une même médaille – encore Janus –, elle adjoint l'opposition Éden perdu/terre promise, elle aussi réversible. Elle confère donc à l'humanité errante une « mémoire » qui dépasse et rachète l'événement, en l'occurrence l'exil. Les « misères » de l'humanité errante seraient telles que les a énoncées Pascal, c'est-à-dire « misères de grand seigneur, d'un roi dépossédé » (p. 148). L'humain qui conçoit ainsi la dépossession est pour ainsi dire aussitôt rapatrié. De même que le temps proustien, il est à la fois perdu et retrouvé.

Lorsqu'il connut le sort des Français « neutres » déportés, il est permis de croire que Longfellow y aperçut un semblable, à savoir le mythe biblique. Et c'est ce même semblable – nous l'avons déjà signalé – qu'aurait aussi saisi l'abbé Casgrain, pèlerin non pas en Acadie, mais au pays d'Évangéline. À y regarder de près, la comparaison Canada /Acadie n'était-elle pas aussi « obligée » que le jumelage Acadie/Arcadie. À la « patrie littéraire », il fallait son mythe et sa métaphore. L'Acadie-Arcadie, pays d'Évangéline, les lui fournissait.

Bref, si l'exilé prend ses « assises » dans le « réel » d'une « petite prospérité », ses vraies assises, celles qui le refont – le « réel absolu » de Nova-

lis –, sont le fruit de « l'imagination » et du « subconscient » (LeBlanc, 1982, p. 30). Sa résistance – et il est une résistance littéraire²¹ –, le dépossédé la puise dans le jeu de la mémoire et du texte. « Seule la mémoire peut aller de l'avant²² ».

NOTES

1. À l'exception du « je », c'est nous qui soulignons.

2. Le poème du « Canadien errant » était chanté sur un vieil air venu de France.

3. C'est Achard qui souligne.

4. Dans le Bas-Canada, huit insurgés furent exilés aux Bermudes – mais rendus aussitôt à leur famille – et 58, dans le New South Wales. Douze insurgés furent exécutés. En vertu de la Loi d'amnistie, votée en 1849, tous purent rentrer au Canada, sauf le docteur Wolfred Nelson. Déjà, en 1843, un pardon spécial était accordé aux 58 exilés du New South Wales.

5. Cité par Paul-Marie Lapointe, *Le réel absolu*, Montréal, l'Hexagone, 1971.

6. C'est nous qui soulignons.

7. En 1855, Napoléon III, qui souhaite établir des relations commerciales entre la France et le Canada, y envoie une corvette française baptisée *La Capricieuse*, qui est donc le premier navire français à se rendre au Canada après 1760. La France fait une importante donation de livres à l'Institut canadien.

8. C'est nous qui soulignons.

9. Nous avons évoqué ce titre dans « Récit d'Acadie : présence d'une absence », dans Édouard

Langille, Glenn Moulaison et Muriel Comeau (dir.), *Les abeilles pillotent. Mélanges offerts à René LeBlanc*, Pointe-de-l'Église, *Revue de l'Université Sainte-Anne*, p. 255-275.

10. Voir J. Alphonse Deveau, *L'Abbé Le Loutre [sic] et les Acadiens*, Agincourt, La Société canadienne du livre, « Bâtisseurs du Canada », 1983.

11. Cette « seconde Acadie » devait comprendre l'île Saint-Jean et une partie de l'actuel Nouveau-Brunswick.

12. Napoléon Bourassa, « Prologue » de Jacques et Marie dans Guildo Rousseau, *Préfaces des romans québécois du XIX^e siècle*, Sherbrooke, Éditions Cosmos, p. 47.

13. Voir Claire Quintal (dir.), *The Little Canadas of New England*, Worcester (Mass.), Institut français du Collège de l'Assomption, 1983. Voir également les articles d'Yves Roby, dont « Les Petits Canadas de la Nouvelle-Angleterre », *Vie française*, vol. 36, n^{os} 4-5-6, avril, mai, juin 1982, p. 42-43.

14. Traduction de la fin du dernier chant d'*Évangéline* de Longfellow.

15. Pour ce qui concerne l'Acadie de Napoléon Bourassa et de l'abbé Casgrain, voir Micheline Bourbeau-Walker, « Le récit d'Acadie : présence d'une absence » (note 9).

16. Casgrain cite le lieutenant gouverneur Caulfield : « *In case ye French quit us we shall never be able to maintain or protect our English families from ye insults of Indians, ye worst of enemies, which ye French by their staying will in a great measure wend off, for their own sakes* » (1888, p. 63).

17. Nous nous inspirons ici d'un texte d'André Vachon, *L'histoire éternelle suivie de Le livre d'histoire*, Moncton, Université de Moncton, Chaire d'études acadiennes, Brochure n^o 2, 1984.

18. C'est à Julia Kristeva que remonte sinon la notion d'intertextualité du moins la lettre.

19. Voir Tzvetan Todorov (1981).

20. Walter L. Reed l'a fait valoir. Voir *Dialogues of the World. The Bible as Literature according to Bakhtin*, London, Oxford University Press, 1997.

21. Le témoignage de Grigori Svirsky nous semble probant. Voir Svirsky (1981).

22. Voir Mikhaïl Bakhtine et P. N. Medvedev (1992 [1978]) et Jean-François Côté (1997).

BIBLIOGRAPHIE

- Aubert de Gaspé (père), Philippe (1988 [1863]), *Les Anciens Canadiens*, Montréal, Bibliothèque québécoise.
- Bakhtin, M. M. et Pavel N. Medvedev (1992 [1978]), *The Formal Method in Literary Scholarship : A Critical Introduction to Sociological Poetics*, A. J. Wehrle (tr.), Baltimore, John Hopkins University Press.
- Bakhtine, Mikhaïl (1970), *L'œuvre de François Rabelais et la culture populaire au Moyen Âge et sous [sic] la Renaissance*, Andrée Robel (tr.), Paris, Gallimard, « Tel ».
- Boudreau, Shirley (1984), *Derrière la charrette de Pélagie : lecture analytique du roman d'Antonine Maillet, Pélagie-la-Charrette*, Pointe-de-l'Église (Nouvelle-Écosse), Presses de l'Université Sainte-Anne.
- Bourassa, Napoléon (1957 [1866]), *Jacques et Marie. Souvenirs d'un peuple dispersé*, texte revu et complété par Eugène Achard, Montréal, Éditions Eugène Achard, Librairie générale canadienne ; en quatre tomes : *Le départ de Grand-Pré*, tome 1, *Le retour à Grand-Pré*, tome 2, *La nuit rouge de Grand-Pré*, tome 3, et *La Petite Cadie*, tome 4.
- Breton, Raymond et Pierre Savard (dir.) (1982), *The Quebec and Acadian Diaspora in North America*, Toronto, The Multicultural History Society of Ontario.
- Brunet, Marcel (1957), « Trois dominantes de la pensée canadienne-française », *Écrits du Canada français III*, Montréal, p. 31-117.
- Casgrain, Henri-Raymond (1888), *Pèlerinage au pays d'Évangéline*, Québec, Demers.
- Casgrain, Henri-Raymond (1894), *Une seconde Acadie*, Québec, Demers.
- Chiasson, Jules (1979), *Plumes d'icitte : la première Acadie s'exprime*, Yarmouth (Nouvelle-Écosse), Imprimerie Lescarbot.
- Côté, Jean-François (1997), « L'anamnèse bakhtinienne et la poétique historique : de la sociologie au roman – et vice-versa », *Sociologie et sociétés*, vol. 29, n° 2, automne, p. 121-137.
- Deschamps, Nicole et al. (1980), *Le mythe de Maria Chapdelaine*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- Dionne, René (1978), *La patrie littéraire (1760-1895)*, vol. 2 de *L'Anthologie de la littérature québécoise*, Gilles Marcotte (dir.), Montréal, Les Éditions La Presse.
- Dionne, René et Gabrielle Poulin (1980), *L'âge de l'interrogation*, vol. 4 de *L'Anthologie de la littérature québécoise*, Gilles Marcotte (dir.), Montréal, Les Éditions La Presse.
- Entremont, Clarence J. d' (1976), *Petit manuel d'histoire d'Acadie des débuts à 1976*, Moncton, Librairie acadienne/Université de Moncton.
- Frye, Northrop (1988), *Myth and Metaphor. Selected Essays, 1974-1988*, Robert D. Denham (ed.), Charlottesville/London, University of Virginia Press.
- Frye, Northrop (1988a [1980]), *Creation & Recreation*, Toronto, University of Toronto Press.
- Frye, Northrop (1990 [1982]), *The Great Code. The Bible and Literature*, Markham (Ont.), Penguin Books.
- Genette, Gérard (1982), *Palimpsestes. La littérature au second degré*, Paris, Éditions du Seuil, « Points ».
- Hare, John (1979), *Anthologie de la poésie québécoise du XIX^e siècle (1790-1890)*, Montréal, Hurtubise HMH.
- Hayne, David (1987), « Émigration et colonisation : thèmes jumeaux de la littérature canadienne-française du XIX^e siècle », dans Maurice Poteet (dir.), *Textes de l'exode*, Montréal, Guérin littéraire, « Francophonie », p. 349-360.
- Hébert, Anne (1989 [1950]), *Le Torrent*, Introduction de Robert Harvey, Montréal, Bibliothèque québécoise.
- Hémon, Louis (1990 [1913]), *Maria Chapdelaine*, Montréal, Bibliothèque québécoise.
- LeBlanc, René (1982), « Réflexions sur des structures de cours en textes acadiens », *Revue de l'Université Sainte-Anne*, p. 30.
- Lemire, Maurice (1988), « Préface », dans Philippe Aubert de Gaspé, *Les Anciens Canadiens*, Montréal, Bibliothèque québécoise.
- Maillet, Antonine (1990 [1979]), *Pélagie-la-Charrette*, Montréal, Bibliothèque québécoise.
- Marcotte, Gilles (1968), *Une littérature qui se fait*, Montréal, Les Éditions HMH.
- Marcotte, Gilles (dir.) (1978), *Anthologie de la littérature québécoise*, Montréal, Les Éditions La Presse, 4 vol.
- Marcotte, Gilles (1991), *Littératures et circonstances*, Montréal, Les Éditions de l'Homme.
- Marcotte, Gilles et François Hébert (1979), *Vaisseau d'or et croix du chemin*, vol. 3 de *L'Anthologie de la littérature québécoise*, Gilles Marcotte (dir.), Montréal, Les Éditions La Presse.
- Nepveu, Pierre (1988), *L'écologie du réel*, Montréal, Éditions du Boréal.
- Nepveu, Pierre (1998), *Intérieurs du Nouveau Monde*, Montréal, Boréal, « Papiers collés ».
- Pascal, Blaise (1972), *Pensées*, [introduction et notes] par Philippe Sellier, Paris, Hatier.
- Poteet, Maurice (dir.) (1987), *Textes de l'exode*, Montréal, Guérin Littérature, « Francophonie ».
- Reed, Walter L. (1997), *Dialogues of the World. The Bible as Literature According to Bakhtin*, London, Oxford University Press.
- Rousseau, Guido (1981), *L'image des États-Unis dans la littérature québécoise : 1775-1930*, Sherbrooke, Naaman.
- Roy, Gabrielle (1967 [1955]), *Rue Deschambault*, Montréal, Librairie Beauchemin.

La patrie littéraire : errance et résistance

Runte, Hans R. (1976), *Identité culturelle et francophonie dans les Amériques : colloque II, 2-5 avril 1975, Dalhousie University, Halifax, Nouvelle-Écosse, Canada : Actes*, Bloomington, Indiana University.

Sauvageau, Robert (1987), *Acadie. La Guerre de Cent Ans des Fran-*

çais d'Amérique aux Maritimes et en Louisiane, 1670-1769, Préface de Maurice Denuzière, Paris, Berger-Levrault, « Mondes en devenir ».

Svirsky, Grigori (1981), « Écrivains de la liberté. La résistance littéraire en Union Soviétique depuis la guerre », *Daria*

Olivier (tr.), dans *L'art de la résistance*, Paris, Gallimard.

Todorov, Tzvetan (1981), *Mikhaïl Bakhtine. Le principe dialogique suivi de Écrits du Cercle bakhtine*, Paris, Éditions du Seuil, « Poétique ».